

REPUBLICQUE DU BENIN
MINISTERE DE L'ENERGIE DE L'EAU ET DES MINES

SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE
(SBEE)

Projet d'Electrification Rurale II
(PERU II)



ANC SAISIEUR
OBTENU

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 3.64/2026/SBEE/DG/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM/SP

RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DU CONTROLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION ET DE DENSIFICATION DE RESEAUX DANS 376 LOCALITES RURALES ET PERI-URBAINES DU BENIN

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Electrification Rurale II (PERU II) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de recrutement d'un cabinet chargé **du contrôle et de la supervision des travaux d'électrification et de densification de réseaux dans 376 localités rurales et péri-urbaines du Bénin ainsi que la supervision pour la réalisation des études d'Avant-Projet Détaillé y compris la réalisation des études d'Impact Environnement et Sociale (EIES) pour l'électrification de 750 nouvelles localités.**
2. La Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE), entreprise de droit public et Maître d'ouvrage délégué du projet PERU II dont l'objectif global est de relever le taux de couverture et le taux d'accès à l'électricité en milieu rural en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, invite au nom du Gouvernement du Bénin, les consultants intéressés et qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits dans les termes de référence joint au présent avis. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leur chance de qualification ...

3. Les prestations du consultant consistent à appuyer l'UGP dans la mise en œuvre ordonnée des travaux du PERU II, notamment (i) le contrôle et la supervision des travaux y compris la validation des études d'exécution et le suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Sociale dans le cadre de la réalisation des travaux d'électrification et de densification de réseaux électriques dans 376 localités rurales et péri-urbaines et (ii) la supervision pour la réalisation des études d'APD et d'EIES pour l'électrification de 750 localités.
4. La mission du Consultant se déroulera de la préparation éventuelle des dossiers techniques pour les appels d'offres jusqu'à la fin de la période de garantie de 12 mois qui suivra la réception provisoire des installations. Il convient de rappeler que chaque lot des travaux d'électrification et/ou de densification de réseau électrique dans 376 localités est planifié pour une durée de vingt-quatre (24) mois.
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le groupe de la Banque Africaine de Développement édition d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1er janvier 2016 » qui est disponible sur le site web de la banque à l'adresse suivante : <http://www.afdb.org>
<http://www.afdb.org>
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, E-mail : info_prmp@sbee.bj, du lundi au vendredi de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 (Heure locale : GMT+1 à compter du 30/04/2026.
lien pour le retrait de l'AMI: <https://marches-publics.sbee.bj/>
7. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française et accompagnée d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée doivent être envoyées par courriel à l'adresse mail offres_prmp@sbee.bj, ou déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du lundi au vendredi de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 (Heure locale : GMT+1) au plus tard le 26/05/2026 à 10 heures 00 minute. Les dossiers devront porter la mention « Recrutement d'un bureau chargé du contrôle et la

ANO BAILLEUR
OBTENU

HT
5

supervision des travaux du projet PERU-2 ». Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

8. Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle 219 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK le26/05/.....2026 à 10h 30 minutes.

Cotonou, le29/04/2026.....

La Personne Responsable des Marchés Publics

ANO BALLEUX
COTENU



Jean-Luc YOFFOU

P.J. : Lettre de manifestation d'intérêt

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

*[insérer Nom du Candidat
[insérer Lieu et date]*

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*



A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant
de l'Autorité Contractante/structure
déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure
déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme *[copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]¹ ;*
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.² ;

Veillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

¹ Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

² Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

ATG